Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
FONDÉE EN 1948 – DÉLÉGATAIRE DE L'ÉTAT – MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFÉDÉRATION MONDIALE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES
SIÈGE SOCIAL : 24, QUAI DE RIVE NEUVE – 13284 MARSEILLE CEDEX 07 – TELECOPIE : 04 91 54 77 43
Numéro Indigo 0 820 000 457 – www.ffessm.fr

Marseille, le 11 décembre 2017

Objet : Stages Formateur de T.I.V. 2018

Ref. : CGO/11/12/17

Madame,
Monsieur,

Deux stages de formation de Formateurs de T.I.V. seront organisés au cours de 2018.
Le premier aura lieu les 16, 17 et 18 mars 2018 à la base fédérale d'Hendaye (64).
Le second aura lieu les 14, 15 et 16 septembre à Chartres (28).

Les stages débuteront le vendredi à 9 heures et prendront fin le dimanche vers 13 heures. Des conférences sont prévues le vendredi soir et le samedi soir après dîner. La présence des stagiaires pendant toute la durée du stage est obligatoire.

Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription que chaque candidat doit retourner impérativement à la C.T.R. dont il dépend → voir dates dans bulletin joint.

La participation est fixée à 150,00 Euros par stagiaire et doit être jointe à la demande d'inscription, en chèque à l'ordre de la F.F.E.S.S.M. Elle comprend les frais de stage, les documents remis, l'hébergement et les repas. Le déplacement est à la charge des stagiaires.

Les stagiaires ont la possibilité d'arriver le jeudi soir (supplément 30 €), à condition de le mentionner sur le formulaire d'inscription. Chaque stagiaire recevra une convocation individuelle par mail et le programme du stage.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Référent National TIV

Charlie GOUIN

…/…

BULLETIN D'INSCRIPTION
STAGE DE FORMATEUR DE T.I.V

Hendaye, les 16, 17 et 18 mars 2018
Chartres les 14, 15 et 16 septembre 2018

Choix du stage : Rayer la mention inutile

Pour le stage d'Hendaye adresser le dossier d'inscription complet **avant le 24 février 2018 à votre C.T.R.** qui devra le transmettre à l'adresse ci-dessous avant le **03 mars**.

Pour le stage de Chartres adresser le dossier d'inscription complet **avant le 02 juin 2018 à votre C.T.R.** qui devra le transmettre avant le **09 juin** à l'adresse ci-dessous :

FFESSM
Charlie GOUIN
24 quai de Rive Neuve
13284 MARSEILLE cedex 07

Contenu du dossier complet : ce formulaire + chèque de 150,00 ou 180,00 Euros en fonction du jour d'arrivée (*) à l'ordre de FFESSM + photocopie de la licence en cours de validité (2017/2018).
Tout dossier incomplet sera retourné.
(*) Arrivée le vendredi matin : 150,00 € (Hébergement et repas du vendredi midi au dimanche midi)
(*) Arrivée le jeudi soir : 180,00 € (Idem + Repas jeudi soir, nuit jeudi/vendredi et petit déjeuner).

Nom : Prénom :

Numéro de licence 2017-2018 :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Code Postal : Ville :

Tél. portable : Email :

Comité Régional : Numéro de T.I.V. :

Nom du club : Numéro du club :

Fonction départementale ou régionale :

Profession :

Date d'arrivée : Jeudi soir avant 19h Vendredi matin 9h (1)

Avis du Président de la Commission Technique Départementale**

Avis favorable (1) Le Président du C.D.
Avis défavorable (1)

** Obligatoire pour l'Ile-de-France.

Avis obligatoire du Président de la C.T.R.

Avis favorable (1) Avis défavorable (1) Le Président de la C.T.R.
Ordre de priorité: (2) Cachet Signature

(1) Rayer la mention inutile.
(2) Au cas où il y aurait plusieurs candidatures.

…/…